

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie d'espèces domestiques.
- Renforcer la prise en compte du bien-être animal lors des activités professionnelles
- Obtenir la capacité d'exercer des activités liées aux animaux de compagnie domestiques.

PUBLIC VISE

Afin d'assurer le respect des besoins des animaux de compagnie et de favoriser leur bien-être, le Certificat de Capacité d'Animaux Domestiques est une formation **OBLIGATOIRE** pour toute personne, exerçant une activité en rapport avec les chiens, les chats ou les autres animaux domestiques :

- Les personnes, en contact direct avec les chiens et les chats ou autres animaux domestiques, exerçant à titre commercial des activités de transit ou de garde, de dressage, de gestion de fourrière, de refuge ou d'élevage
- Les personnes exerçant les activités de vente et de présentation au public de tous les animaux de compagnie d'espèces domestiques
- Aucun pré requis demandé.

Exemples d'activités : Eleveur, pensionneur, éducateur, comportementaliste, pet-Sitter, employé de fourrière ou refuge (même bénévole), vendeur en animalerie, taxi animalier, masseur canin...

Depuis le 1er Janvier 2016, l'**Attestation de Connaissances** remplace l'ancien "certificat de capacité" (dit CCAD).

CONTENU

Logement

Assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté

Comportement

Mobiliser les connaissances relatives aux comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société

Transport

Dispositions requises pour garantir le bien être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport

Alimentation

Assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie

Santé animale

Assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et les maintenir en bonne santé

Sélection

Mobiliser les connaissances de la sélection animale

Reproduction

Respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction

Droit

Mobiliser les connaissances du détenteur d'un animal de compagnie en matière de réglementation

DUREE ET COUT DE FORMATION

2 à 4 jours en fonction de la (ou les) catégorie(s) choisie(s) :

1 catégorie - 14 h / 2 jours	210€*
2 catégories - 21 h / 3 jours	315€*
3 catégories - 28 h / 4 jours	420€*

(*hors frais repas et hébergement)

VALIDATION

- Présence obligatoire à tous les modules.
- Contrôle des connaissances en fin de formation par un QCM (Questionnaire à Choix Multiples) en ligne
- A l'issue de la formation, envoi du bulletin de score du QCM au stagiaire
- Attestation de réussite du contrôle des connaissances délivrée par la DRAAF

FINANCEMENTS

Financement individuel avec prise en charge possible en fonction de vos droits et selon votre statut :

- Demandeur d'emploi
- Jeune de moins de 26 ans
- Personne handicapée
- Salarié(e)
- Actif(ve) non salarié(e)

Pour vos démarches, renseignez-vous auprès de votre organisme financeur. (OPCA, Pôle emploi...)

LES + DE LA FORMATION

- Un centre de formation spécialisé dans les métiers canins et animaliers depuis plus de 30 ans.
- Des intervenants expérimentés
- Des temps d'échanges pendant la formation
- Restauration et hébergement possibles sur site

PROCHAINES SESSIONS

- Du 30 juin 2020 au 3 juillet 2020
- Du 5 octobre 2020 au 9 octobre 2020
- Du 15 mars 2021 au 19 mars 2021

Modalité d'inscription

- Age minimum : 18 ans
- Le candidat choisit la ou les catégorie(s) en lien avec son projet.
- Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.mfr-guilliers.fr, à retourner au plus tard un mois avant le début de la formation. (Nombre de places limité)

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Délais réglementaires

Les conditions d'actualisation des connaissances ont été renforcées et harmonisées par arrêté du 4 février 2016. Elle est obligatoire pour conserver le droit d'exercer et doit être réalisée tous les 10 ans.

Personnes possédant CCAD, diplômes	Actualisation des connaissances
Délivrés avant le 04/02/2006	Avant le 01/07/2017
Délivrés entre le 04/02/2006 et le 31/12/2007	Avant le 31/12/2017
Délivrés après le 31/12/2007	Avant le 31/12 de la 10ème année de délivrance du document

PROCHAINES JOURNÉES D'ACTUALISATION: 7 h / 105 €

- Le 7 avril 2020
- Le 15 décembre 2020



La MFR de GUILLIERS

Un centre de formation
en Région Ouest



RÉUSSIR
autrement

Je veux en savoir plus...

Contactez-nous :

Par courrier : MAISON FAMILIALE RURALE

22 Route de Josselin
56490 GUILLIERS

Par téléphone au 02 97 74 40 64

Par E-mail : mfr.guilliers@mfr.asso.fr



- Place Handicapée
- Plan incliné
- Salle de plain-pied

Suivi des dossiers d'aménagement aux examens
Accueil et suivi des candidats en situation de handicap

25 mars 2020



Maison Familiale Rurale

Guilliers

www.mfr-guilliers.fr

CERTIFICAT DE CAPACITE ANIMAUX DOMESTIQUES

Attestation de connaissances

ACACED



CHIENS

CHATS

AUTRES ESPECES DOMESTIQUES

Pour une insertion professionnelle réussie

Etablissement agréé et reconnu par le Ministère de l'Agriculture